



En direct de la mairie *de Tramayes du 14/02/2025*

Bulletin d'information n°270

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Présentation du projet « du champ à la fête »

Jessica KOHLER maraîchère, Denis CHANG et Camille BARBIER, restaurateurs, portent un projet de création d'une exploitation maraîchère agroécologique et d'une guinguette en bord de champ mettant en valeur les produits du maraîchage et les produits locaux. Pour compléter cette activité, un food truck itinérant serait mis en place durant la période hivernale. Ce projet se situerait sur les terrains communaux à proximité de la chaufferie. La mise en œuvre de cette exploitation maraîchère nécessiterait une ressource en eau suffisante. Des recherches de captage d'eau de source devraient être entreprises, tout en respectant les contraintes environnementales liées au dispositif Natura 2000.

Devant l'intérêt économique et écologique du projet, le conseil municipal propose de transformer ces terrains classés en zone N sur le PLUI en zone A ce qui facilitera cette installation agricole.

Dossier aménagement des fermes TERRIER

Lors d'une réunion entre la municipalité et des responsables associatifs, il avait été conclu qu'il serait bien d'aménager l'espace des fermes TERRIER afin qu'il puisse accueillir dans de bonnes conditions des manifestations festives. Comme ces aménagements à minima (installation de toilettes – électricité – création d'ouvertures ...) nécessite un permis de construire, le conseil municipal a missionné un architecte afin de présenter un projet plus global permettant entre autres d'installer des sanitaires, d'aménager un espace cuisine et d'avoir des accès aux normes pour le niveau supérieur. Dans ce dossier, l'installation de panneaux photovoltaïques pour de l'autoconsommation collective est également prévue.

L'estimation financière de cet ensemble est de 537 000 €HT. Le conseil municipal décide d'y donner suite sachant que ces travaux seront échelonnés sur plusieurs années. Un dossier de demande de subvention est déposé auprès de la préfecture.

Pistes d'études pour le dossier capteurs thermiques

Pour mémoire ces capteurs auront pour objet essentiellement l'alimentation en eau chaude de l'EHPAD et du Bâtiment C durant la saison estivale. Toutefois, cette installation peut avoir un impact visuel important qu'il est nécessaire de réduire au maximum. Lors de sa réunion, le conseil municipal a privilégié la piste d'installation de ces capteurs en toiture de l'EHPAD et potentiellement du bâtiment C dont la production d'eau chaude sanitaire est à assurer par le réseau de chaleur. Il reste à valider la faisabilité technique et juridique de ces propositions.

Eaux pluviales à Montillet

Des constructions ont été réalisées à Montillet sur des terrains qui servaient d'exutoire à des eaux pluviales. Devant les désagréments occasionnés en temps de pluie, il devient nécessaire de faire des aménagements qui vont être confiés à la société ZIEGER.

Règlement communal de débardage

Devant les problèmes rencontrés récemment sur la commune de Serrières, le conseil municipal a revu le règlement communal de débardage afin de mettre en place des mesures visant à sauvegarder les voies communales et chemins ruraux lors des opérations de débardage, stockage et transport des bois, menées dans le cadre de l'exploitation forestière. Le nouveau règlement sera disponible en mairie et sur le site internet de la commune.

INFOS PRATIQUES

Assistante sociale : prendre RDV par téléphone au 03 85 59 03 18

France Services mercredi après midi et vendredi matin (tel 06 77 30 29 81 pour RDV)

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 22 février, carnaval Club Jeunesse et Forme

Dimanche 2 mars, repas LACIM

Lundi 3 mars, don du sang (après midi)

Mercredi 19 mars, commémoration du 19 mars 1962 (horaire à préciser)

Samedi 22 mars, soirée théâtre organisée par Lire et Délires

Samedi 29 mars, fête des conscrits

Samedi 5 avril, soirée initiation jeux casino adultes de Club Jeunesse et Forme,

Samedi 19 avril, sortie au Casino de Santenay, ouverte à adhérents ou non, avec Club Jeunesse et Forme

INFORMATIONS COMMUNIQUEES PAR LES ASSOCIATIONS

Comité d'organisation des journées du patrimoine

Réunie jeudi 13 février, la petite dizaine de personnes présentes a pris connaissance du thème national des journées du patrimoine 2025 : Patrimoine architectural. Après réflexions il a été décidé de mettre en valeur les vieilles portes, les sculptures, les tourelles, les détails de façade ... de notre commune.

L'intitulé de l'édition 2025 sera donc " curiosités architecturales".

Outre le sujet des journées 2025 il a été évoqué l'intérêt de se structurer en association pour bénéficier d'une meilleure visibilité et d'une plus grande souplesse. Pour cela nous faisons appel à vous, soit pour entrer dans le conseil d'administration, soit pour être adhérents ou simplement d'accord pour un coup de main.

Vous pouvez dès à présent retenir la date de la prochaine rencontre le 06 mars et/ou vous faire connaître par mail : evelyne.debbeche@gmail.com - michel.daviot@orange.fr